



## CONFERENCE SUR « GOUVERNANCE, DEMOCRATIE ET AFFAIRES »

Ouagadougou, 16-17 janvier 2018

### « DECLARATION DE OUAGADOUGOU »

**Nous, participants à la Conférence sur « Gouvernance, Démocratie et Affaires », tenue à Ouagadougou, Burkina Faso, les 16 et 17 janvier 2018,**

**Sous la Présidence de Son Excellence Roch Marc Christian KABORE, Président du Burkina Faso,**

**Et en présence de :**

- **Son Excellence Monsieur Mahamadou ISSOUFOU, Président de la République du Niger**
- **Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEÏTA, Président de la République du Mali**

1. Reconnaissons le droit des peuples à prendre librement en charge leur propre destin dans le cadre d'institutions démocratiques et inclusives.
2. Déclarons notre ferme soutien à la promotion de la gouvernance démocratique, caractérisée par la reddition des comptes, la transparence, un dialogue ouvert, des institutions de marché solides, une réglementation efficace et un état de droit effectif.
3. Reconnaissons qu'une bonne gouvernance démocratique constitue le meilleur garant de la liberté individuelle indispensable au développement économique et social, de la croissance économique, de la stabilité politique et de la sécurité.

4. Soulignons à cet égard que, bien que spécifiques, les rôles des Gouvernements, des parlements, des entreprises et de la société civile et des partenaires sociaux sont complémentaires dans le cadre de la réduction de la pauvreté et des inégalités, la défense des droits humains, la promotion de l'éthique, le renforcement de l'intégration sociale, la création d'opportunités économiques, l'instauration de la responsabilité sociale des entreprises et la protection de l'environnement.
5. Encourageons la mise en place d'économies de marché performantes afin de garantir une croissance économique durable. Celles-ci participent au renforcement de l'efficacité de la gouvernance démocratique, en assurant la liberté économique, la concurrence, des lois et des réglementations équitables et en mobilisant les sociétés pour lutter contre la corruption. Elles contribuent en outre à la mise en place d'institutions qui garantissent les droits de propriété, sécurisent les marchés, encouragent l'esprit d'entreprise, assurent un accès égal à l'information et renforcent l'état de droit.
6. Lançons un appel aux pouvoirs publics, aux entreprises, au monde du travail et à la société civile à œuvrer ensemble pour assurer la promotion ou, le cas échéant, l'avènement de la bonne gouvernance et de la démocratie, pour des sociétés plus justes, pacifiques et inclusives.

***Fait à Ouagadougou, le 17 janvier 2018***

### **Les participants**